

Le dépôt hier d'une proposition de loi par trois députés UMP concernant les EPEP, relance le débat sur le fonctionnement de l'école. Ce texte qui va beaucoup plus loin que les projets initiaux (puisque'il rendrait obligatoire la création d'EPEP à partir de quinze classes) a été semble t-il préparé en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale. L'ANDEV qui s'est toujours positionnée pour examiner les conditions de mise en œuvre d'EPEP dans le cadre d'une expérimentation suivie et évaluée partenarialement, considère qu'il s'agirait là d'un coup de force, de nature à empêcher au bout du compte toute réelle évolution en profondeur du fonctionnement de l'école, en lien avec les politiques éducatives locales. L'ANDEV, sollicitera donc les grands réseaux qui œuvrent sur ces questions afin de proposer des modalités de travail acceptables auprès du Ministère pour avancer sur cette question.

Pour lire la proposition de loi ([cliquer ici](#)).